



GARIDECH

DICRIM Edition 2016

Document d'Information Communal
des Risques Majeurs

**Conservez ce document, il contient des consignes
de sécurité à respecter et peut vous sauver la vie.**



Ce document vous concerne et peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches. Vous devez le lire et le garder. Il est la partie informative du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) mis en place par la mairie lors des alertes pour événements exceptionnels. A ce titre, élus, personnel municipal seront mobilisés pour votre sécurité.*

Soyez assurés du dévouement de nous tous. Toutefois, il est essentiel que vous respectiez les consignes, avant, pendant et après l'alerte. Vous participerez ainsi à limiter les conséquences pour vous et vos proches, à minimiser les risques pour les secours, à réduire les conséquences matérielles et l'impact sur la nature...

*Citoyennement votre
Christian Ciercoles,
Maire de Garidech*

**Le P.C.S est consultable en mairie et sur
<http://www.mairie-garidech.com>*

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

C'est un phénomène qui peut entraîner de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Il se caractérise par une **faible fréquence** et une **importante gravité** en termes de victimes ou de dommages matériels. Il se décline sur Garidech en :

RISQUES NATURELS



**Météorologiques - Inondation
Séisme Très Faible - Mouvements de terrain
(sécheresse)**

RISQUES TECHNOLOGIQUES



**Transport Matières Dangereuses
Nucléaire**



RISQUES NATURELS

VENT VIOLENT

ALERTE ORANGE

Ranger ou contrôler ou renforcer l'arrimage du matériel extérieur.

Limiter vos déplacements et éviter les secteurs boisés.

Écouter la radio régulièrement.

ALERTE ROUGE

Ne pas sortir, ne pas prendre sa voiture. Fermer portes, fenêtres et volets.

FIN D'ALERTE

S'informer des dégâts éventuels sur la commune et aux alentours avant de reprendre vos déplacements.

Ne pas toucher aux éventuels câbles électriques par terre.

ORAGE

ALERTE ORANGE

Débrancher l'antenne TV et tout appareillage électrique non nécessaire.

Limiter vos déplacements et éviter les secteurs boisés.

ALERTE ROUGE

Ne pas sortir, ne pas prendre la voiture. Fermer portes, fenêtres et volets.

Ne pas rester sous un arbre ou à découvert.

FIN D'ALERTE

S'informer des dégâts éventuels sur la commune et aux alentours avant de rebrancher tout appareillage électrique et de reprendre vos déplacements.

Ne pas toucher aux éventuels câbles électriques par terre.

RISQUES NATURELS

GRAND FROID - NEIGE - VERGLAS

ALERTE ORANGE

Contrôler les réserves de combustible, bois de chauffage, de nourriture et d'affaires chaudes. Contrôler le chauffage d'appoint. Limiter ses déplacements.

Écouter la radio régulièrement.

Mettre du sel devant et chez vous.

ALERTE ROUGE

Ne pas sortir, ne pas prendre la voiture

Fermer portes et volets.

FIN D'ALERTE

S'informer des dégâts éventuels sur la commune et aux alentours avant de reprendre vos déplacements.

Déneiger devant chez vous.

CANICULE

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.

ALERTE ORANGE

Contrôler sa réserve d'eau. Boire régulièrement. Maintenir une température douce dans le logement en limitant les ouvertures des portes, fenêtres et volets. Éviter de vous déplacer à pied.

ALERTE ROUGE

Boire régulièrement. Ne pas sortir.

Fermer portes, fenêtres et volets.

Se tenir dans la pièce la plus fraîche.

FIN D'ALERTE

Aérer le logement.

Refaire sa réserve d'eau.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE :

La procédure de vigilance météorologique se traduit sous la forme de cartes de vigilances grand public, élaborées deux fois par jour (6h et 16h) qui informent si un danger peut toucher le département dans les 24 heures, ces cartes prévoient quatre niveaux.



Niveau vert : pas de vigilance particulière



Niveau jaune : état de vigilance



Niveau orange : état de grande vigilance



Niveau rouge : état d'extrême vigilance



RISQUES NATURELS

INONDATION

Ce risque éventuel concerne principalement la partie basse du village qui se situe près de la Nauze.

ALERTE ORANGE

Ranger ou contrôler ou renforcer l'arrimage du matériel extérieur.

Surélever le mobilier.

Mettre les produits sensibles au sec.

Faire une réserve d'eau potable.

Écouter la radio régulièrement.

ALERTE ROUGE



Fermer ou obstruer toutes ouvertures.



Monter à pied dans les étages



Couper le gaz et l'électricité.

FIN D'ALERTE

Attendre les consignes avant de consommer à nouveau l'eau du robinet pour des usages alimentaires.

Aérer et désinfecter les pièces.

Chauder dès que possible.

Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.

SEISME

Garidech est dans une zone à risque très faible.

Première secousse : se protéger sous un meuble solide ou auprès d'un mur porteur. Ensuite, fermer eau, gaz, électricité et évacuer le plus vite possible.



Évacuer la maison



S'éloigner des bâtiments



Écouter la radio

Attention aux répliques.

Plus d'info : www.planseisme.fr

RISQUES NATURELS

MOUVEMENTS DE TERRAIN (Sécheresse)

Localement, la sécheresse est un phénomène de retrait-gonflement des sols argileux. Il appartient à tous de surveiller l'évolution des éventuelles fissures et d'en informer la mairie. Si l'apparition ou l'agrandissement de fissures surviennent rapidement, évacuer le logement ou le local. Faire intervenir un professionnel pour évaluer les risques et déterminer les réparations à effectuer.

Plus d'info : <http://www.argiles.fr>

<http://www.risques.gouv.fr>

RISQUES TECHNOLOGIQUES

TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES

Sur la partie est du village, la voie ferrée et l'autoroute pourraient recevoir des transports de matières dangereuses. Lors d'un accident, les autorités locales prendront la décision du confinement ou de l'évacuation de la population d'une zone déterminée en fonction des risques potentiels (nuage toxique, pollution du sol, incendie et explosion). Un plan de secours spécifique au transport de matières dangereuses sera activé par le Préfet.

Dès l'alerte donnée : se confiner et préparer l'évacuation, écouter la radio. Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle. Évitez de vous enfermer dans votre véhicule.

FIN D'ALERTE

Aérer le local.

Attendre les consignes avant de consommer à nouveau l'eau du robinet ainsi que les fruits et légumes du jardin.



RISQUES TECHNOLOGIQUES

NUCLEAIRE

La commune n'est pas directement soumise aux effets directs d'un accident nucléaire (irradiations), car elle est située à plus de 72 kms de la centrale la plus proche (Golfech).

Dès l'alerte, s'informer régulièrement. Se confiner dans une pièce avec peu d'ouvertures muni de téléphone, ordinateur, radio, nourriture et eau en bouteille accessibles. Arrêter la ventilation forcée.

Un plan communal de distribution des cachets d'iode à la Maison du Temps Libre sera activé. Suite aux directives du Préfet, la distribution se fera en deux temps : les moins de 40 ans, puis le reste de la population. Les effets du comprimé étant limités dans le temps, la prise se fera sur ordre du Préfet. Information de la distribution via le site internet de la mairie et la radio.

FIN D'ALERTE

Attendre les consignes avant de sortir et avant de consommer à nouveau l'eau du robinet ainsi que les fruits et légumes du jardin.

L'ALERTE EST DONNEE SUIVANT LES CIRCONSTANCES PAR :

Cloches de l'église : 3 minutes actives, 5 minutes à l'arrêt, cycle renouvelé trois fois.

Info site Internet et/ou mail de la mairie.

Véhicule avec sirène-mégaphone.

Téléphone - Porte à porte.

OU S'INFORMER

- ⇒ France bleu : 90.5 FM
- ⇒ Sud radio : 101.4 FM
- ⇒ France Info : 105.5 FM.
- ⇒ <http://www.mairie-garidech.com>
- ⇒ Mairie : 05.61.84.25.01
- ⇒ METEO France : 08 92 68 02 06
- ⇒ <http://vigilance.meteofrance.com>

QUI APPELER EN CAS DE BESOIN

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : **112**

POMPIERS : **18**

GENDARMERIE : **17**

SAMU : **15**

EDF : **08.10.81.90.75**

MAIRIE : **05.61.84.25.01**

CONSIGNES GENERALES

AVANT L'ALERTE SE PREPARER :

Personne isolée et à risque s'inscrire auprès de la mairie.

Pour le confinement, réfléchir à une pièce avec peu d'ouvertures, et si possible avec radio, ordinateur, téléphone, nourriture accessibles.

Avoir des réserves d'eau, nourriture, bougies, lampe et radio avec piles.

Petit matériel de confinement : scotch, ciseaux, chiffons, serpillères.

Charger le téléphone portable.

Éviter l'isolement.

Garer son véhicule en fonction de la forme du danger.

PENDANT L'ALERTE SE PROTEGER

Se protéger et alerter si vous êtes en danger. Ne se déplacer qu'en cas d'extrême danger ou sur ordre des secours en cas d'évacuation.



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours



Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre

APRES L'ALERTE

Faire un bilan de l'état des personnes et des biens. Signaler à la mairie tout problème grave.

